

**DELIBERATION PORTANT CREATION DU DIPLÔME INTERUNIVERSITAIRE
PHYSIOLOGIE ET PATHOLOGIE DU SOMMEIL PORTE PAR L'UFR MEDECINE ET PROFESSIONS PARAMEDICALES**

**LE CONSEIL DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE
DU MARDI 1^{ER} FEVRIER 2022,**

Vu le code de l'éducation ;
Vu le décret n°2020-1527 du 7 décembre 2020 portant création de l'Etablissement Public Expérimental Université Clermont Auvergne (EPE UCA) ;
Vu les directives ministérielles liées à la pandémie de Covid-19 ;
Vu l'ordonnance n°2014-1329 du 06 novembre 2014 relative aux délibérations à distance des instances administratives à caractère collégial ;
Vu le décret n°2014-1627 du 26 décembre 2014 relatif aux modalités d'organisation des délibérations à distance des instances administratives à caractère collégial ;
Vu les circonstances exceptionnelles liées aux mesures nationales de lutte contre la propagation de la Covid-19 ;
Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne, notamment les articles 26 à 28 ;
Vu le règlement Intérieur de l'Université Clermont Auvergne ;
Vu la délibération du conseil d'administration du 16 mars 2021 portant élection du Président de l'université, Mathias BERNARD ;

Vu le quorum atteint en début de séance ;
Vu la présentation de Françoise PEYRARD, Vice-Présidente en charge de la Formation ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE

de créer le Diplôme InterUniversitaire Physiologie et pathologie du sommeil porté par l'UFR Médecine et Professions Paramédicales tel que présenté en annexe.

Membres en exercice : 43
Votes : 27
Pour : 22
Contre : 5
Abstentions : 0

**Le Président de l'Université
Clermont Auvergne,**

Mathias BERNARD

CLASSE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : CFVU UCA DELIBERATION A DISTANCE 2022-02-01-06

TRANSMIS AU RECTEUR :

PUBLIE LE :

Modalités de recours : En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.



DOSSIER DE VALIDATION DU-DIU Volet pédagogique

DIU Physiologie et pathologie du sommeil

- Création -

UFR de rattachement : UFR Médecine et Professions Paramédicales

Etablissements partenaires : Université Claude Bernard Lyon 1

Université de Saint-Etienne

Responsable du diplôme : Maria Livia FANTINI

Validation à compter du : 1^{er} février 2022

Validation accordée jusqu'à fin 2023-2024

Délibération CFVU N°2022-02-01_06

A - Présentation du projet

I – Contexte général – Objectifs de la formation

Cet enseignement a pour but de compléter l'enseignement de la formation en santé, afin de donner au médecin, au pharmacien, au chirurgien-dentiste mais aussi aux paramédicaux les éléments de connaissance en physiologie et en pathologie du sommeil, qui lui permettent de mieux faire face à la demande fréquente des patients, d'apporter à ceux-ci les éléments de réponse, les conseils, voire les solutions thérapeutiques, mais également de savoir orienter ceux qui relèvent du spécialiste ou des laboratoires d'explorations fonctionnelles de poly(somno)graphie du sommeil.

II – Composante porteuse du projet

UFR Médecine et Professions Paramédicales

III – Autres composantes de l'UCA participant à la formation

IV – Partenaires de la formation

IV.1 – Autres établissements de formation partenaires

Université Claude Bernard – Lyon
Université de Saint -Etienne

IV.2 – Autres partenaires du monde socio-économique et associatif

V – Responsable du DIU à l'UCA

Nom, Prénom : FANTINI, Maria Livia

Statut : PU-PH

Coordonnées : maria_livia.fantini@uca.fr Tél : 04 73 75 16 67 ou 66

Explorations Fonctionnelles du Système Nerveux – EEG – Centre du Sommeil

Service de Neurologie - CHU Clermont-Ferrand, 38 rue Montalembert, 63001 Clermont-Ferrand Cedex 1

VI – Composition du conseil de perfectionnement

Le Conseil de perfectionnement du Diplôme est composé des principaux enseignants, sur proposition des trois responsables. Il se réunit au moins une fois par an, et il peut être convoqué à la demande des trois responsables. Outre les missions ponctuelles liées au fonctionnement du Diplôme et qui pourraient lui être confiées par les trois responsables, ce Conseil :

- établit le programme annuel, en tenant compte de l'évolution des connaissances scientifiques et médicales ;
- définit les lieux et les horaires de l'enseignement ;
- choisit les personnalités extérieures qui enseignent ;
- dresse la liste des laboratoires de poly(somno)graphie du sommeil qui sont habilités à accueillir les étudiants (dans le cadre du stage qui fait partie du programme d'enseignement) ;
- établit le budget interne au Diplôme et étudie les possibilités de financements complémentaires.

Personnel de l'Université Clermont Auvergne

- Maria Livia FANTINI, PU-PH

Intervenants extérieurs à l'Université Clermont Auvergne

- Patricia FRANCO (Université Claude Bernard - Lyon 1)
- Frédéric ROCHE (Université Jean Monnet – Saint-Etienne)

VII – Autres renseignements

Si renouvellement, date de la dernière demande : /

Première année universitaire concernée par la demande : 2021 - 2022

Niveau de la formation : 1^{er} cycle

Public visé et niveau requis pour intégrer la formation :

	Public visé par la formation	Prérequis
FI	Etudiants en Sciences Médicales, Pharmaceutiques, Odontologiques, en Psychologie, en Paramédicales, IDE	Être en cours de cursus
RE / FC	<ul style="list-style-type: none"> - les professionnels titulaires d'un Diplôme d'Etat de Docteur en Médecine ou d'un diplôme d'une Université Française, mention "Médecine" - les professionnels titulaires d'un diplôme d'un pays étranger leur permettant d'exercer la médecine - les professionnels titulaires d'un diplôme d'exercice de Docteur en Pharmacie 	Être titulaire d'un diplôme de 1 ^{er} cycle ou validant des études en Sciences Médicales, Pharmaceutiques, Odontologiques

	<ul style="list-style-type: none">- les professionnels titulaires d'un diplôme d'exercice de Docteur en Sciences Odontologiques- les professionnels résidents en médecine générale- les techniciens prestataires, ingénieurs ou techniciens du sommeil- les psychologues- les infirmiers, paramédicaux	
--	--	--

Durée de la formation : 1 année universitaire, 200 heures

Calendrier de la formation : décembre à mars de l'année universitaire ; 1^{ère} session : juin / session de rattrapage : septembre

Lieux de la formation : Faculté de médecine Laënnec 8 rue Guillaume Paradin 69008 LYON
Faculté de médecine Rockefeller 8 avenue Rockefeller 69008 LYON

Ouverture en formation initiale (FI) : oui

Ouverture en formation continue (RE/FC) : oui

Tarif 1 (tarif plein)	900 €
Tarif 2 (tarif UCAA inscrits dans l'année ou l'année précédente)	600 €
Tarif 3 (Tarif 2 avec exonération partielle)	-

Nombre minimal d'inscrits pour ouverture de la formation : 5 ; il est nécessaire de s'assurer de l'autofinancement de la formation avant l'ouverture

Capacité d'accueil maximale : 70 inscrits maximum pour l'ensembles des universités partenaires

Période d'inscription / de candidature : jusqu'à 1 mois avant le début de la formation - juin à octobre

Contact Scolarité : Service de la Formation - Unité Mixte de Formation Continue en Santé
04.73.17.80.25 umfcs.candidatures.medpha@uca.fr

B – Description de la formation

I – Organisation générale de la formation

3 Modules d'une semaine au mois de décembre, janvier et mars :

- Faculté de médecine Laënnec 8 rue Guillaume Paradin 69008 LYON
- Faculté de médecine Rockefeller 8 avenue Rockefeller 69008 LYON

II – Maquette de la formation et Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC)

- Enseignement théorique (volume horaire) : 80 heures de cours magistraux en présentiel + 40 heures de e-learning dont au moins 2 heures de e-learning sur le site polysomnograph-e (apprentissage de la lecture de polysomnographie) et 38 heures de cours en e-learning
- Stage (durée) : 80 heures
- Evaluation : épreuve écrite de 2h comportant deux questions de composition à choisir parmi 3 sujets et un dossier de 10 cas cliniques + une épreuve orale de 0h30

TOTAL DU DIPLOME : 122h30

Le contrôle des connaissances, à la fin de l'année, portera sur le programme de l'année en cours. Ce programme peut être remis à jour, annuellement, par les responsables du Diplôme, selon les propositions du Conseil du Diplôme.

L'évaluation portera sur :

- la partie cognitive
- la partie cognitive et la partie EPP

L'examen comprendra deux épreuves :

- une épreuve écrite
- une épreuve orale

Les candidats passeront leurs examens sur le site de l'université Lyon 1. Le Diplôme sera délivré sous le sceau et au nom de l'Université Claude Bernard de Lyon, de l'Université de Saint Etienne ou de l'Université Clermont Auvergne, selon l'Université auprès de laquelle l'étudiant aura été inscrit.

Intitulé UE	Nombre d'heures				Contrôle des connaissances					
	Total	CM ou e-learning	TD	TP	Théorique		Pratique		Période d'examens	Coefficient de l'UE
					Nature et durée de l'épreuve	Coeff	Nature et durée de l'épreuve	Coeff		
<u>UE 1</u> : Physiologie du sommeil – Respiration et sommeil – Chronobiologie et sommeil – Appareil cardio-vasculaire et sommeil – Psychiatrie et sommeil – Troubles cognitifs	40 h	40 h			Epreuve écrite de 2h	1	Epreuve orale de 30 min	1	1 ^{ère} session en juin / rattrapage en septembre	
<u>UE 2</u> : Méthodes d'exploration du sommeil - Epilepsie et sommeil - insomnie - Hypersomnie – Parasomnies - Médicaments et sommeil - Enfant et sommeil - Sujet âge et sommeil	40 h	40 h								
<u>UE 3</u> : Physiologie du sommeil – Respiration et sommeil – Chronobiologie et sommeil – Appareil cardio-vasculaire et sommeil – Psychiatrie et sommeil – Troubles cognitifs	40 h	40 h								
<u>UE 4</u> : Stage	80 h									
Total	200 h	120 h								

III – Règles de délivrance du diplôme

Seront admis les candidats :

- ayant validé leur présence aux cours présentiels
- ayant obtenu une note au moins égale à 10/20 à l'écrit à chacune des 2 parties composant l'épreuve écrite
- ayant obtenu une note au moins égale à 10/20 à l'oral
- ayant validé leur stage pratique

Des acquisitions partielles peuvent être reportées sur les années suivantes. Ainsi, un candidat ayant validé l'épreuve écrite ne sera pas tenu de la repasser l'année suivante.

En cas d'échec à la première session, une seconde session est-elle prévue.

Précisions sur la validation du stage : avoir réalisé et validé 80 heures de stage au sein d'un laboratoire de sommeil en fonctionnement, habilité par le Conseil du Diplôme.

IV – Compétences acquises pendant la formation

Compétence	UE 1	UE 2	UE 3
Connaître et comprendre la physiologie du sommeil	X		X
Connaître et comprendre la respiration et sommeil	X		X
Connaître et comprendre la chronobiologie et sommeil	X		X
Connaître et comprendre l'appareil cardio-vasculaire et sommeil	X		X
Connaître et comprendre la psychiatrie et sommeil	X		X
Connaître et comprendre les troubles cognitifs	X		X
Connaître et comprendre les méthodes d'exploration du sommeil		X	
Connaître et comprendre l'épilepsie et sommeil		X	
Connaître et comprendre l'insomnie		X	
Connaître et comprendre l'hypersomnie		X	
Connaître et comprendre la parasomnies		X	
Connaître et comprendre les médicaments et sommeil		X	
Connaître et comprendre l'enfant et sommeil		X	
Connaître et comprendre le sujet âgé et sommeil		X	

V – Equipe pédagogique

Nom Prénom	Etab. de rattachement	Statut	Qualité	Matière	Volume horaire CM
ALLAYA Fida	CHU Clermont-Ferrand	Stagiaire associée-Assistante hospitalière	Docteur en Médecine	Neurophysiologie	2.5
BARTHELEMY Jean Claude	CHU Saint Etienne	PUPH	Docteur en Médecine	Cardiologie – Physiologie de l'exercice	2
BASTUJI Hélène	HCL Lyon Lyon 1	PH temps plein	Docteur en Médecine	Neurologie	11
BERTHOLON Frédérique	CHU Saint Etienne	Chercheur	PhD	Pharmacologie	2
BOULETREAU Pierre	HCL Lyon	PUPH	Docteur en Médecine	Chir Maxillo-Faciale	1
BRIDOUX Agathe	Lyon	Médecin somnologue libéral	Médecin somnologue	Tr du sommeil	2
CHALLAMEL Marie Josèphe	HCL Lyon	PH	Docteur en Médecine	Sommeil de l'enfant	6
COUTIER Laurianne	HCL Lyon	PH pneumopédiatre	Docteur en Médecine	SAOS de l'enfant	1
DELABY Laure	CHU Clermont-Ferrand	Neuropsychologue	Psychologue	TCC pour l'insomnie	1
DE LA GICLAIS Bernard	Annecy	Médecin somnologue libéral	Docteur en Médecine	Sommeil et travail	2
FAIVRE Thierry	Lyon	PH	Docteur en Médecine	Psychiatrie - Insomnie	7.5
FANTINI Maria Livia	UCA CHU Clermont-Ferrand	PUPH	Docteur en Médecine	Neurologie - Sommeil-Phénomènes moteurs en sommeil	7
FRANCO Patricia	Université Claude Bernard Lyon 1	PU PH	Docteur en Médecine	Sommeil de l'enfant	7.5
GIRAUD Anne-Hélène	CMCO Saint Etienne	Médecin somnologue libéral	Docteur en Médecine	Lecture polysomnographie	4
GORMAND Frédéric	HCL Lyon	PH temps plein	Docteur en Médecine	Pneumologie - SAS	6.5
GRONFIER Claude	Inserm Lyon	Directeur de recherche	Neurobiologiste	Chronobiologie	1.5
GUYON Aurore	HCL	Ingénieur de recherche	PhD	Lecture polysomnographie	1.5
HEINZER Raphael	CIRS Lausanne UNIL CHUV	PUPH	Docteur en Médecine	Épidémiologie des troubles du sommeil	2
LAFOND Lionel	Bordeaux	Kinésithérapeute libéral	Kinésithérapeute oro-maxillo-facial	Kinésithérapie maxillo-faciale dans le SAOS enfant	1
LAUNOIS Sandrine	Paris	MCU PH	Docteur en Médecine	Pneumologie- SAOS	9.5
LE CAM Pierre	HCL Lyon	PH attaché	Docteur en Médecine	Respiration et sommeil	1.5
LEMOINE Patrick	Lyon	Médecin somnologue libéral	Docteur en Médecine	Psychiatrie et sommeil	2
LIN Jian-Sheng	Inserm Lyon	Directeur de recherche		Physiologie du Sommeil	2
LUPPI Pierre-Hervé	Inserm Lyon	Directeur de recherche		Physiologie du Sommeil Paradoxal	2
MAZZA Stéphanie	Université Lyon 1	PU	Neuropsychologue	Cognition et vigilance	2

MONTCHARMONT Héléne	CH Drome Nord	PH	Docteur en Médecine	Anesthésie et SAOS	1
MONTEYROL Pierre Jean	CHU Bordeaux	PH	Docteur en Médecine	ORL et SAOS	1.5
MORGON Laurent	Lyon	Orthodontiste libéral	Chirurgien-dentiste	Orthodontie et SAOS enfant	1
NICOLAS Alain	Clinique Lyon Lumière Lyon	Médecin somnologue libéral	Docteur en Médecine	Rythmes circadiens	1.5
ONEN Saban Hakki	HCL Lyon	PH	Docteur en Médecine	Sommeil et gériatrie	1.5
PETER-DEREX Laure	Université Claude Bernard Lyon 1	MCU PH	Docteur en Médecine	Hypersomnies, épilepsie et sommeil	3
PETITJEAN Thierry	HCL Lyon	PH	Docteur en Médecine	SAOS	1.5
PUTOIS Benjamin	Lyon	Psychologue libéral	Psychologue	Insomnie et TCC	2.5
RICORDEAU François	HCL Lyon	PH	Docteur en Médecine	Syndrome des jambes sans repos	3
ROBERT Dominique	-	-	Médecin retraité / Physiologie respiratoire	Sommeil en réanimation	3
ROCHE Frédéric	Université de St-Etienne	PUPH	Docteur en Médecine	Cardiologie et sommeil	4
RUBY Perrine	Inserm Lyon	Chercheur	PhD	Rêve	1
SPIEGEL Karine	Inserm Lyon	Chargée de recherche	PhD	Métabolisme et sommeil	2
STAUFFER Emeric	HCL	PH	Docteur en Médecine	Lecture PSG et PPC	5.5

Préciser le nombre total d'heures assurées par des personnels de l'UCA : 7 h

Préciser le nombre d'heures assurées par des intervenants extérieurs à l'UCA : 113 h

(Les enseignements et examens auront lieu sur le site de l'Université Claude Bernard - Lyon 1.

Ne seront pris en charge par l'UCA que les heures d'enseignement dispensées à l'Université Claude Bernard - Lyon 1 par les enseignants de l'UCA.)

VI – Composition du jury

Un jury est nommé pour l'année universitaire par le Président de l'Université sur proposition de la composante qui porte la formation. Il est composé de 4 membres minimum :

- 2 représentants de Lyon,
- 1 représentant de Saint-Etienne
- 1 représentant de Clermont-Ferrand

VII – Modalités d'admission

L'inscription est soumise à l'accord du responsable d'enseignement. Le candidat doit fournir les pièces suivantes :

- copie des Diplômes
- curriculum vitae ;
- lettre de motivation.

Le responsable d'enseignement peut également être amené à demander un entretien avec les candidats.

VIII – Mobilité à l'international

sans objet

IX – Pour les formations de santé : Développement Professionnel Continu (DPC)

Le DU ne propose pas de module DPC.

Avis favorable du Conseil de Gestion de l'UFR Médecine et Professions Paramédicales :22/11/2021

Approbation du Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : 01/02/2022

Validation accordée pour une durée de 3 ans, du 01/02/2022 jusqu'à fin 2023-2024

Signature de la Vice-Présidente Formations, en charge du CFVU



EXTRAIT DU
PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE L'UFR DE MÉDECINE ET DES PROFESSIONS PARAMÉDICALES
SEANCE PLENIERE DU LUNDI 22 NOVEMBRE 2021

Le Conseil de l'UFR de Médecine et des Professions Paramédicales s'est réuni le lundi 22 novembre 2021 à 08 heures, sous la présidence de Monsieur le Professeur Pierre CLAVELOU, Doyen-Directeur de l'UFR.

ORDRE DU JOUR :

3.2 – Formation Continue

La parole est donnée à Madame Gaëlle ROBERT qui soumet à l'approbation des membres du Conseil les points suivants au titre de l'année universitaire 2021/2021 :

• Création d'habilitation

Intitulé de la formation	Objectifs Public visé	Volume horaire global	Effectifs	Tarification	
				Tarif réduit FI	Plein tarif
D.I.U. Physiologie et Pathologie du Sommeil Hybride Responsable pédagogique : Pr. Maria Livia FANTINI	Objectif de formation : Cet enseignement a pour but de compléter l'enseignement de la formation en santé, afin de donner au médecin, au pharmacien, au dentiste mais aussi aux paramédicaux les éléments de connaissance en physiologie et en pathologie du sommeil, qui lui permettent de mieux faire face à la demande fréquente des patients, d'apporter à ceux-ci les éléments de réponse, les conseils, voire les solutions thérapeutiques, mais également de savoir orienter ceux qui relèvent du spécialiste ou des laboratoires d'explorations fonctionnelles de poly(somno)graphie du sommeil. Public visé : - En formation initiale : • Etudiants en Sciences Médicales, Pharmaceutiques, Odontologiques, en Psychologie, en Paramédicales, IDE - En formation continue : • Les professionnels titulaires d'un diplôme d'Etat de Docteur en Médecine ou d'un diplôme d'une Université Française, mention "Médecine".	1 année 200 h dont Théorique : 80 h Stage : 80 h E-learning : 40 h	Minimum : 5 inscrits (site clermontois) Maximum : 70 inscrits (ensemble sites universitaires)	600 €	900 €

<ul style="list-style-type: none"> • Les professionnels titulaires d'un diplôme d'un pays étranger leur permettant d'exercer la médecine • Les professionnels titulaires d'un diplôme d'exercice de Docteur en Pharmacie • Les professionnels titulaires d'un diplôme d'exercice de Docteur en Sciences Odontologiques • Les professionnels résidents en médecine générale. • Les techniciens prestataires, ingénieurs ou techniciens du sommeil • Psychologues infirmiers, paramédicaux 					
--	--	--	--	--	--

Après examen, cette demande de création et sa tarification (annexe B) sont approuvées à l'unanimité.

• Modifications d'habilitation

Intitulé de la formation	Objet de la demande
DIU Approche Intégrative des Troubles des Conduites Alimentaires (TCA) chez l'Enfant, l'Adolescent et l'Adulte En présentiel Responsable pédagogique : Pr. Pierre-Michel LLORCA	Modifications substantielles La demande de modification porte sur les paragraphes suivants : <ul style="list-style-type: none"> > A – Présentation du projet VII – Autres renseignements : (p. 2) ❖ Durée de la formation : 112 heures dont 97 heures d'enseignement théorique et 15 heures d'enseignement pratique > B - Description de la formation III – Règles de délivrance du diplôme : (p. 6) Le diplôme est délivré aux conditions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ❖ Assiduité à l'enseignement : l'assiduité est obligatoire. Elle conditionne l'autorisation à passer les examens. ❖ moyenne absolue à chaque épreuve (théorique et pratiques professionnelles), le mémoire écrit et la soutenance orale pouvant se compenser l'un l'autre (moyenne à l'ensemble des 2). Compensation entre les UE (oui/non) : Non

Après un échange, les membres du Conseil approuvent unanimement l'ensemble de ces modifications.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 09 heures 45.

EXTRAIT certifié conforme au registre des délibérations

Clermont-Ferrand, le 3 décembre 2021

Pierre CLAVELOU
Doyen - Directeur

